



GYMNASE DES BAS COQUARTS
8 AVENUE DE MONTROUGE
92340 BOURG LA REINE
Tél : 01.46.60.11.34
Courriel : asbrtir@free.fr
Site Web : <http://asbrtir.free.fr>

FICHE D'INSCRIPTION

VEUILLEZ REMPLIR EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur (Rayer les mentions inutiles)

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date de naissance : Ville et n° Dept:

Nationalité : Pays (si hors France) :

Tel. personnel : Tél. bureau Mobile :

Courriel : Profession :

Parrainages obligatoires pour les « seniors » :

1^{er} parrain : 2^{ème} parrain :

PARTIE A REMPLIR PAR LE CLUB

N° Licence A.S.B.R.Tir et/ou 1^{er} Club :

Tarif :

Badge : 10 euros

TOTAL :

Date du règlement :

Mode de règlement :

ADHESION 1er club

ADHESION 2ème club

MUTATION

PIECES A FOURNIR

3 photos couleurs

Photocopie pièce d'identité
(recto-verso)

Extrait du casier judiciaire N°3

Certificat médical (*voir au verso*)
(pour école de tir et licences)

et pour les mineurs :

Autorisation parentale

Photocopie pièce d'identité d'un parent
(recto-verso)

(à présenter si besoin à votre médecin traitant lors de la demande de ce certificat)

LES CERTIFICATS MEDICAUX DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TIR SPORTIF :

Textes de référence :

Code du Sport : L.231-2 ;

L.231-2-3 :

Pour les disciplines, énumérées par décret, qui présentent des contraintes particulières, la délivrance ou le renouvellement de la licence ainsi que la participation à des compétitions sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. La délivrance de ce certificat est subordonnée à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques sont fixées par arrêté des ministres chargés de la santé et des sports.

Les contraintes particulières mentionnées au premier alinéa du présent article consistent soit en des contraintes liées à l'environnement spécifique dans lequel les disciplines se déroulent, au sens de l'article L. 212-2, soit en des contraintes liées à la sécurité ou la santé des pratiquants. Elles tiennent compte, le cas échéant, des spécificités des personnes mineures.

D.231-1-5 §3 :

Les disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 sont énumérées ci-après :

... §3 Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ;...

A.231-1 §5 :

...§5 Pour les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, une attention particulière est portée sur :

- l'examen neurologique et de la santé mentale ;
- l'acuité auditive et l'examen du membre supérieur dominant pour le biathlon ;
- l'examen du rachis chez les mineurs pour les tireurs debout dans la discipline du tir ;...

LES CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE DU TIR SPORTIF

CONTRE-INDICATIONS ABSOLUES :

- antécédents psychiatriques (pathologies équilibrées ou non)
- troubles addictifs (éthylisme, toxicomanies)
- comitialité non stabilisée par traitement depuis moins d'un an
- autres antécédents neurologiques entraînant des troubles de l'équilibre et de la coordination sensitivo-motrice.

CONTRE-INDICATIONS RELATIVES :

- pathologie cardio-vasculaire grave datant de moins de 6 mois
- troubles du rythme cardiaque susceptibles d'entraîner des syncopes
- troubles de l'audition graves (cophose unilatérale, surdité de perception importante non appareillée)
- diminution d'acuité visuelle non corrigible par les moyens usuels
- Grossesse à moins de 6 semaines avant la date présumée du terme

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR N'AVOIR JAMAIS ETE EN TRAITEMENT PSYCHIATRIQUE.

Ma demande d'adhésion sera soumise au Bureau du club qui dispose d'un délai d'un mois pour l'examiner et l'accepter. En cas de refus, celui-ci ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR, AINSI QUE DES CONDITIONS D'ASSURANCE F.F.TIR. ET AVOIR SIGNE L'ATTESTATION DE NON CUMUL DE LA LICENCE FEDERALE

Signature

Fait à Bourg La Reine, le.....